

ASPECTS DE LA FORMATION DES NOMS EN OSCO-OMBRIEN ¹

Claude SANDOZ

Une vue d'ensemble des formations nominales de l'osco-ombrien révèle une grande diversité de types. La plupart des suffixes et des procédés dérivationnels en usage dans les langues classiques se retrouvent dans les inscriptions osques, ainsi que dans les Tables Eugubines. Du point de vue historique se présentent d'abord les noms archaïques, et en particulier les formes à suffixe zéro, c'est-à-dire les noms-racines. Si le type connaît encore des alternances vocaliques intraparadigmatiques dans des faits indo-iraniens et grecs, ce n'est plus le cas en osco-ombrien au vu des données. Mais les exemples du corpus n'apparaissent au mieux que dans un petit nombre de formes casuelles et n'apportent donc pas la preuve irréfutable de l'inexistence d'oppositions apophoniques ou quantitatives au sein du paradigme. Toutefois, les faits connus concordent largement avec des termes latins à vocalisme fixe. Ainsi, le nom du dieu Ciel se fléchit sur un thème invariable de forme préitalique **dyew-*². Une évolution commune au latin, à l'osque et à l'ombrien produit le passage de *e* à *o* devant *-w-*, d'où le datif sg. osque *Di ú v e í*, *I ú v e í*, ombr. *I u v e*, lat. *Ioví*³. Devant consonne et à la finale, *ow* se monophthongue en ombrien et en latin. Par conséquent, le vocatif y revêt la forme *I u p a t e r* /*iōpater*/, resp. *iūp(p)ter* (employé aussi au nominatif). La variation de timbre, en latin, entre *iū(p)ter* et *Iovis* (gén. sg.) a donc une origine secondaire. Comme l'indique l'équation lat. *Iove* (abl. sg.): véd. *dṛávi* (loc. sg.), les formes italiques reposent vraisemblablement sur un ancien degré *e* généralisé. On le voit, il n'y a plus trace, dans les attestations du mot, de l'alternance degré long / degré zéro (cf. véd. *dṛáuh*, *dṛám* vs *díváh*; gr. *Ζεύς*, *Ζῆν* vs *Δι(φ)ός*). L'analogie abolit le mouvement vocalique dans les noms-racines d'origine indo-européenne. A plus forte raison la flexion des termes typiquement italiques se caractérise-t-elle par un thème invariable. C'est le cas de *iēg-* «loi» et *pāk-* «paix», par exemple. En effet, lat. *iēx*, *iēgis* et *pāx*, *pācis* présentent un vocalisme radical constant à travers tout le paradigme, et l'extension du degré long aux cas obliques se vérifie aussi en osque, d'après le témoignage des ablatifs sg. et pl. *ligud*, *ligis*. Quant au correspondant ombrien de *pāk-*, l'ablatif sg. *pase*, la graphie en est ambiguë au point de vue de la quantité vocalique. Pour le reste, les éléments du dossier – qu'il s'agisse de noms simples ou de seconds membres de composés – n'attestent pas d'alternances dans les paradigmes flexionnels. En revanche, le souvenir d'une variation apophonique se conserve d'une manière intéressante

¹ Ce texte est issu d'un exposé présenté à Fribourg-en-Brisgau (colloque «Oskisch-Umbrisch», 26. 9. 1991).

² R. S. P. Beekes classe le mot dans les thèmes en *-u-*: *The origins of the Indo-European nominal inflection*, Innsbruck 1985, pp. 83-85.

³ L'osque a encore les variantes graphiques *Διουφει*, *Ιουφηι*, *Ζωφηι* (voir les index de Vetter et Poccetti).

dans un système lexical. Il s'agit du nom-racine *ped-* «pied» vis-à-vis de la variante compositionnelle *-pod-* avec degré *o*. Les Tables Eugubines procurent *ped-* dans l'ablatif sg. *p e ř i*, *persi*, en emploi formulaire avec des adjectifs de localisation. L'officiant accomplit tel acte du sacrifice *t e s t r u k u p e ř i* (*destruco persi*) «à son pied droit», tel autre *n e r t r u k u p e ř i* (*nertruco persi*) «à son pied gauche». Le degré *e* de *p e ř i* s'accorde avec le vocalisme du terme latin correspondant. Mais la ressemblance ne s'étend pas aux formes de la composition: à *bipedibus quadrupedibus* du latin répond en ombrien *dupursus peturpursus* (VIb10-II). Conformément aux tendances de l'évolution phonétique ombrienne, le radical *-purs-* continue **-pod-*⁴. En ce qui concerne le timbre vocalique, cette forme rappelle les faits grecs *δίπους* et *τετράπους*. La correspondance est remarquable, mais ne porte que sur des données partielles, car la situation du grec apparaît complexe. À côté de *τετράπους* existe *τράπεζα*, propr. «table qui a quatre pieds», et le mycénien oppose déjà *qetoropopi* et *topeza*. Le védique, enfin, présente le degré long aux cas forts et le degré plein aux cas faibles de *dvipād-*, *cātuṣpād-*, ce qui plaide pour une ancienne alternance *o/e* à l'intérieur de la flexion⁵. Mais quoi qu'il en soit, le système apophonique *ped-/pod-* de l'ombrien reflète un état de choses plus archaïque que le latin, où l'analogie a produit un radical unique⁶. Ce conservatisme d'Iguvium a été mis en relation avec les origines très anciennes du syntagme *dupursus peturpursus*. Dans son ouvrage sur la langue poétique indo-européenne, R. Schmitt a opportunément attiré l'attention sur le fait: «Die hohe Altertümlichkeit dieser Wendung wird durch den morphologischen Befund der beiden Komposita wesentlich gestützt: bemerkenswert ist hier die Ablautstufe umbr. *-purs-* < idg. **-pod-* im Gegensatz zum *nomen simplex*, von dem der Dativ *persi*, *p e ř i* belegt ist»⁷. L'archaïsme morphologique va de pair, en effet, avec l'usage d'une phraséologie héritée. Le fait n'est d'ailleurs pas isolé et le rituel iguvien atteste aussi la formule *uetro pequo* (VIa30, etc.) «les hommes et le bétail», qui n'est qu'une variante sémantique de *dupursus peturpursus* et qui a de même sa contrepartie en indo-iranien.

Le nom du «pied» a parfois été considéré comme le dérivé nom d'agent d'une racine **ped-* «fouler, marcher»⁸. Si l'hypothèse se défend au point de vue étymologique, dans la synchronie des langues particulières le nom n'entretient plus de rapports avec un verbe primaire⁹. Du reste, l'expression de l'agent se rencontre moins souvent dans des formes radicales simples que dans des seconds termes de composés. Le type osque *m e d d í s s*, gén. sg. *m e d í k e f s*, nom d'un haut magistrat – propr. «qui montre le droit» (**med-dik-*) – illustre la tendance générale. Cf. lat. *iūdex*. Par contre, des titres comme *rēx* «roi» et *dux* «chef» constituent des singularités. Selon Meillet: «Sous forme nominale, avec valeur de nom

⁴ Pour la fermeture *o > u* devant *r*, voir G. Meiser, *Lautgeschichte der umbrischen Sprache*, Innsbruck 1986, § 48.

⁵ L'apophonie *o/e* est à reconnaître aussi dans le paradigme du nom-racine simple. Voir J. Schindler, *L'apophonie des noms-racines indo-européens*: BSL 67, 1972, 33.

⁶ Cependant, une trace du vocalisme *o* s'observe dans lat. *tripudium* «danse sacrée» (des Saliens) et le dérivé *tripudiāre* (var. *tripodāre*) «danser le *tripudium*». Cf. ombr. *a h t r e p u ř a t u*, *ahatripursatu*.

⁷ R. Schmitt, *Dichtung und Dichtersprache in indogermanischer Zeit*, Wiesbaden 1967, p. 212.

⁸ J. Schindler, *loc.cit.*, p. 33.

⁹ Sur la relation entre skr. *pā́t* et le groupe de *pádyate*, cf. M. Mayrhofer, *Kurzgefasstes etymologisches Wörterbuch des Altindischen II*, Heidelberg 1963, p. 207.

d'agent, **rēg-* n'est attendu qu'au second terme de composés et, en effet, *rāj-* n'est courant en sanskrit qu'en cette position, ainsi *sam-rāj-* «roi suprême»; au simple, la forme usuelle est *rājan-*¹⁰. Cette répartition des noms-racines a pour corollaire le développement de la formation en **-tār/-tōr-* hors de la composition. Quoi qu'il en soit de la structure du paradigme ancien et de la place des variantes apophoniques, les langues particulières ont réorganisé cette classe en fonction de leur évolution et de leur système propres. Comme on le sait, le védique oppose deux types par l'accentuation et la rection syntaxique, le grec par l'apophonie, tandis que le latin présente une flexion unique à vocalisme *o* suffixal. La situation du latin se retrouve en osco-ombrien. Les inscriptions nous font connaître un ensemble cohérent de noms de magistrats en *-tur* (< **-tōr*), avec une forme invariable du suffixe dans les limites du paradigme. Dans une partie des faits, la ressemblance entre le latin et les dialectes italiques s'explique par des emprunts. Ainsi, un indice d'ordre phonétique signale le caractère étranger de l'osque *kvaísstur*, ombr. *kvestur*, équivalents du latin *quaestor*. En effet, comme les correspondances régulières mettent en évidence le traitement labial des anciennes labio-vélaires en osco-ombrien, l'initiale de *kvaísstur* a l'air d'un latinisme. De même, le nom du «censeur» atteste l'influence de la langue de Rome dans le nominatif pl. *kenzsur* (Vetter n° 168)¹¹, avec le doublet *keenzsstur*, *censtur*, analogique. La variante osque sans le *t* suffixal n'est pas imputable à une simple faute graphique, car le mot se retrouve identique dans le cognomen *Kenssurineis* (Vetter n° 81) et dans le dérivé *κενσορταμι* d'une inscription lucanienne de Rossano di Vaglio (Poccetti n° 175, 3)¹². Tandis que ces termes du vocabulaire politique dépendent du modèle latin, des éléments proprement osco-ombriens apparaissent dans les Tables Eugubines. Avec le traitement typique d'un ancien groupe *-kt-*, le masculin *uhtur*, acc. sg. *uhturu*, correspond au latin *auctor* et désigne un «maître des cérémonies» en III 4, 7 et 8¹³. De plus, la dérivation en *-tur* concerne le nom d'un prêtre éminent du rituel iguvien, l' *ařfertur* (*arsfertur*, *arfertur*). Le latin n'en a pas l'équivalent et le mot *arseria* de Festus doit être un emprunt à l'ombrien¹⁴. Ce qui est remarquable, dans ce nom d'agent, c'est l'addition du suffixe **-tōr* à la racine **bher-* «porter, apporter». Non seulement **adfertor* n'existe pas en latin, mais les règles de formation du type n'en favoriseraient pas la création. En effet, le dérivé latin en *-tor* se construit généralement sur le radical du participe passé passif. Or, dans le cas de *ferō*, une racine supplétive fournit les formes du perfectum et de l'adjectif en **-to-*. C'est pourquoi «celui qui porte (une loi)», c.-à-d. qui la propose, s'appelle régulièrement *lātor*. Cf., avec un préverbe, *dēlātor* «dénonciateur»¹⁵. Ces faits mettent en évidence l'intérêt du témoignage ombrien: *ařfertur*

¹⁰ A. Ernout - A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*⁴, Paris 1959, p. 572.

¹¹ Vetter = E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte*, Heidelberg 1953. Sur les formes italiques du nom du censeur, voir J. Untermann, *Oskisches*, 2. *censtur und Verwandtes*: IF 63, 1957, 245-252.

¹² Poccetti = P. Poccetti, *Nuovi documenti italici*, Pise 1979.

¹³ Voir le commentaire de J. W. Poultney, *The Bronze Tables of Iguvium*, Baltimore 1959, p. 201.

¹⁴ L'étymologie d' *ařfertur* a été examinée par G. Redard, *Sur un nom indo-européen du prêtre*, in: *Studia indoeuropejskie J. Safarewicz septuagenario ab amicis collegis sodalibus animo oblatum gratissimo*, Cracovie 1974, 192-195.

¹⁵ «Il n'y a pas de substantif *fertor*, cf. Varr., *L.L.* 8, 57: *non fit ut messor, fertor*; bien qu'on lise dans les gloses *infertor*: *παπαθέτης*, qui rappelle ombrien *ařfertur*, *arsfertur*

n'a pas de contrepartie en latin, mais rappelle, par sa formation et son sens, av. *fra-bərətar-*, qui s'applique à un prêtre de rang inférieur. En ce qui concerne les noms de fonctions féminins associés aux masculins en *-tōr*, les types latin et osco-ombrien ne coïncident pas. Tandis que la langue de Rome se sert du suffixe d'abstrait *-tūra* dans *quaestūra* vis-à-vis de *quaestor*, le parler d'Iguvium opte pour le morphème **-itiā* (ou **-etiā*). En témoignent *kvestretie*, loc. sg., «pendant la questure» et *uhtrētie* «pendant l'exercice de la charge d'*auctor*». Ces dérivés présentent la formation des abstraits latins du type *iūstitia*. Ce qui les caractérise morphologiquement, c'est le degré zéro du suffixe d'agent: **-itiā* (ou **-etiā*) s'attache au thème *uhtr-*, non *uhtur-*. Il y a là une trace d'alternance, comme dans le féminin latin en *-tr-ix* en face de *-tor*.

Aux noms d'agent en **-ter/-tor* s'articulaient des noms d'action en **-ti-* et en **-tu-*, bien représentés en indo-iranien, en grec et en germanique¹⁶. Pour sa part, le latin offre une situation inégale, avec un développement important de **-tu-* (type *status*) face à un groupe en **-ti-* marginalisé (type *messis* < **met-tis*). Dans la dérivation vivante de noms abstraits déverbatifs, **-ti-* a été remplacé par un suffixe plus étoffé de forme **-tiōn-* (type *statio*). Cette formation se retrouve en celtique, en arménien et peut-être en gotique, mais avant tout en osco-ombrien¹⁷. Il y a, en effet, des exemples clairs du type en **-tiōn-* dans les inscriptions italiques, tandis que **-ti-* et **-tu-* primaires n'y figurent que dans des formes d'étymologie incertaine. Qui plus est, le contexte de ces mots ne met pas en évidence la valeur de nom d'action. Pour ombr. *ahti-* (dans *ahtim-em* et *ahtis-per*), la phonétique permet différents rapprochements, sources d'interprétations diverses. Buck et Poultney posent **akti-* et se réfèrent au latin *actio*¹⁸. Vetter, au contraire, envisage une identification avec le terme osque *aftiīm*, ce qui suppose un point de départ **apti-*¹⁹. Vu la difficulté à restituer une racine, la nature même du suffixe devient incertaine. De même, l'étymologie de l'osque *ufti-* (gén. sg. *uftēis*, nom. pl. *uhftis*) ne fait pas l'unanimité. Quant à ombr. *spanti-* (acc. sg. *spanti*, *spanti-m-ař*), il est aujourd'hui considéré comme un mot d'emprunt. Le cas le plus intéressant se dégage de l'expression *antervakaze* (Tables Eugubines Ib8; cf. *anderuacose*, VIb47). Il s'agit, semble-t-il, d'un syntagme binaire, interprétable par le latin «**intervacatio sit*». Le texte dit qu'une interruption dans l'accomplissement des sacrifices en compromet l'efficacité et contraint à recommencer l'opération. Les éditeurs s'accordent généralement sur une lecture *antervakaze + se*, forme enclitique du verbe «être» à la 3e pers. sg. du subjonctif. Dans cette interprétation, *antervakaze* peut être compris comme un abstrait en *-ti-* **anter-wakāt(i)s* avec le sens de lat. *interruptio*. On aurait affaire à un

«**adfertor*» et que la langue de l'Eglise ait créé *offertor*, *-tōrium*» (A. Ernout - A. Meillet, *Op.cit.*, p. 228).

¹⁶ Ce système suffixal a donné lieu à des études d'ensemble. Voir, notamment: J. Holt, *Les noms d'action en -σις (-τις)*. *Etude de linguistique grecque*, Aarhus 1940; E. Benveniste, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris 1948; G. Liebert, *Das Nominalsuffix -ti- im Altindischen*, Lund 1949; F. Bader, *Emplois récessifs d'un suffixe indo-européen, *-tu-*: BSL 72, 1977, 73-127; M.-J. Reichler-Béguelin, *Les noms latins du type mēns*. *Etude morphologique*, Bruxelles 1986.

¹⁷ L'extension de **-tiōn-* en dehors du latin a été indiquée par M.-J. Reichler-Béguelin, *Op.cit.*, pp. 204-207.

¹⁸ C. D. Buck, *A grammar of Oscan and Umbrian*², Boston 1928, § 247, 1 a; J. W. Poultney, *Op.cit.*, p. 295.

¹⁹ E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte*, Heidelberg 1953, p. 182. Critique de cette interprétation et d'autres explications chez G. Meiser, *Op.cit.*, § 38, 7.

véritable nom d'action, en relation avec un verbe dans le système de la langue, si *v a ç e t u m* appartient – comme on l'admet – à la même racine **wak-* «être vide». Mais on a aussi vu dans *- v a k a z* un participe («vacatus» ou **-vakants*: Vetter, p. 180). Quoi qu'il en soit, ces données et quelques autres éléments douteux constituent les seules traces de la dérivation déverbative en **-ti-* en osco-ombrien. En revanche, un **-ti-* secondaire est bien établi dans un groupe de noms ethniques. On a, par exemple, osque *l ú v k a n a t e i s* (gén. sg.) et ombr. *t a ř i n a t e* (acc. sg.). Cf., pour la formation, lat. *optimates*. A ces mots en **-āti-* font pendant des dérivés en **-ātu-* (type lat. *magistrātus*). Ainsi, l'ombrien atteste *a ř p u t r a t i* (abl. sg.) = lat. *arbitratu* et *maronato* (abl. sg.), construit sur *marōn-*, nom de magistrat (nom. pl. *marone*: Vetter n° 234; les *marones* sont mentionnés dans des inscriptions latines, CIL I 2112; XI 5390). Comme suffixe primaire, **-tu-* apparaît peut-être dans l'ombrien *a h t u* (dat. sg.), généralement tenu pour un théonyme, mais le terme n'a pas d'étymologie assurée. Par contre, la forme et la fonction du morphème sont claires dans le supin *a n z e r i a t u* (écrit *a n z v r i a t u*), *a(n)seriato*, construit avec le verbe «aller». Le sens est «observer» (lat. *observatum*), comme l'indiquent le contexte et l'analyse **an-ser(w)iātum*, avec la racine **ser-* «veiller, faire attention». Intégré au système verbal, le nom en **-tu-* n'a plus d'autonomie syntaxique en ombrien. Ce statut contraste avec les conditions d'emploi beaucoup plus libres du dérivé en **-tiōn-* ou **-iōn-*. Le type se présente, en effet, dans différentes formes casuelles, en principe au singulier, car le pluriel n'est guère compatible avec la valeur d'abstrait. Or, la flexion manifeste une alternance remarquable entre le nominatif et les autres cas du paradigme. L'osque oppose, par exemple, *f r u k t a t i u f* «fruit, bénéfice» (Vetter n° 1, 21) et *medicatīnom* «iudicationem» (Vetter n° 2, 16). La finale *- t i u f* repose sur **-tiōn-* + désinence **-s* et représente donc un degré long, tandis que la forme alternante illustre le degré zéro. Dans *-tīn-*, *-īn-*, la voyelle est longue, à en juger par l'orthographe. En effet, les exemples provenant d'inscriptions rédigées dans l'alphabet national osque n'ont jamais le signe *i* diacrité (*i*) et les formes ombriennes n'offrent jamais la graphie *e*, mais toujours *i*. Cela se vérifie, par exemple, dans l'ablatif sg. osque *t a n g i n ú d* «avis officiel, décision» et dans l'ablatif sg. ombr. *n a t i n e* «famille, gens». Par conséquent, le partenaire de **-(t)iōn-* dans la déclinaison présente la forme **-(t)īn-*, avec *ī* long. M. Leumann explique cette variante par la contraction de *-ien-* et affirme: «An Ablaut *-iōn-/-īn-* ist nicht zu denken»²⁰. Cependant, l'irrégularité apparente de ce système disparaît au prix d'une reconstruction «laryngaliste». Comme le suggère prudemment M.-J. Reichler-Béguelin, sur la base d'un suffixe **-Hen-/-Hon-* reconnu par K. Hoffmann dans d'autres dérivés, le complexe **-tiōn-/-tīn-* pourrait être ramené à **-ti-Hōn-/*-ti-Hn*²¹. En dehors de l'osco-ombrien, une trace de *-tīn-* s'observe peut-être dans lat. *festīnāre* «se hâter», qui selon Meillet «pourrait provenir d'un substantif dérivé **festiō, *festinis*»²². Cf. aussi *opīnārī*, éventuellement dérivé d'un substantif **opiō, *opinīs*. Ces témoins indirects du latin n'ont évidemment pas le poids des faits osco-ombriens, mais apportent tout de même des indices en faveur de l'existence du type alternant en italique.

De la classe en **-tiōn-* se distingue nettement, par la formation et la valeur, la dérivation en **-tāt-* (variante **-tātī-*). Ce suffixe produit aussi des abstraits féminins, mais ce sont des dénominatifs, issus de substantifs et d'adjectifs (ex.: *cīvitās, novitās*). Au point de vue fonctionnel, les mots en **-tāt-* indiquent un état social ou renvoient à des qualités. Il s'agit

²⁰ *Lateinische Laut- und Formenlehre*², Munich 1977, § 324 C.

²¹ M.-J. Reichler-Béguelin, *Op.cit.*, §§ 212 et 213. Pour K. Hoffmann (MSS 6, 1955, 35-40 = *Aufsätze zur Indoiranistik* II, Wiesbaden 1976, 378-383), le suffixe **-He/on-* figurait dans des mots comme av. *māθrā* (= *mantraā* dans la scansion des Gāthās) < **mentro-Hē(n)/-Hō(n)*, cas faibles *māθrān* < **mentro-Hēn-*.

²² A. Ernout - A. Meillet, *Op.cit.*, p. 231.

d'un type important et productif en latin, connu aussi ailleurs, notamment en grec et en indo-iranien. Mais les exemples sont étonnamment rares en osco-ombrien. De fait, les manuels ne donnent que l'osque *herentā t-* sous les formes du génitif sg. *herentateis* et du datif sg. *herentatei* (Vetter n° 107). Un élément du contexte, l'épithète *herukinaí* = lat. *Erycinae*, invite à reconnaître dans *Herentās* un nom de Vénus. Le terme appartient à la racine *her-* «vouloir» et repose sur une forme participiale *herent-*, parallèle à lat. *volunt-*, attesté dans *voluntās*. S'y ajoute un témoignage osque moins anciennement connu, le locatif sg. *κενσορατη* d'une inscription lucanienne de Rossano di Vaglio (Poccetti n° 175, 3; cf. supra). L'analyse ne pose pas de problème: le suffixe *-tāt-* s'attache au nom de magistrat *ensor* et forme le nom de la magistrature correspondante. L'expression signifie donc «in censura». L'intérêt de ce nouvel exemple ressort de la comparaison avec les formations ombriennes *kvestretie* et *uhtretie* (voir ci-dessus). On le voit, la désignation de ces charges officielles n'a pas été dévolue à une seule classe dérivationnelle. Le type *κενσορατη* rappelle le latin *aedilitās*.

Même compte tenu des dimensions du corpus, la faible représentation de certains suffixes en osco-ombrien surprend le latiniste. La rareté de **-tāt-* n'est pas seule en cause. Dans l'ensemble des dérivés de genre inanimé, **-mto-*, si fréquent en latin, ne se présente que dans osque *trístamentud* = lat. *testamento*. La variante athématique **-m* se trouve dans un petit nombre d'exemples. On a, en osque, l'ablatif pl. *teremníss* «bornes, limites» (Vetter n° 1; cf. lat. *termen*). Mais le nominatif pl. *teremeniú* de la même inscription s'explique difficilement dans le cadre d'un paradigme consonantique. Von Planta cherche la solution dans un doublet **termenio-* (*Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte* II, Strasbourg 1897, p. 147). Buck tient la balance égale entre cette hypothèse et la possibilité d'un empiètement des thèmes en *-i-* (*Op.cit.*, p. 127). Quoi qu'il en soit, le type en **-m* cède du terrain au profit d'autres formations. Comme ailleurs, la thématisation a ici joué son rôle. Ainsi, les Tables Eugubines attestent *termnom-e* «ad terminum». D'ailleurs, dans l'ensemble des formes nominales osco-ombriennes, les thèmes en *-o-* sont très nombreux. Les suffixes thématiques se subdivisent en types variés et servent à la formation de classes importantes: diminutifs en **-elo-* et **-kelo-*, adjectifs en **-to-* et en **-no-*, noms d'instruments en **-tro-*. C'est aussi un morphème thématique qui caractérise le comparatif. A la différence du latin, en effet, l'osco-ombrien recourt au complexe **-is-tero-* pour la formation des équivalents sémantiques de lat. *maior* et *minor*. Il s'agit, respectivement, de l'ombrien *mestru* < **magisterā* et de l'osque *minstreis* (gén. sg.), bâti sur **ministero-*.

De l'ensemble des faits se dégage finalement une impression de grande richesse morphologique. La plupart des types de dérivés latins ont un écho en osco-ombrien, mais d'une langue à l'autre s'observent des fortunes diverses. Si les ressources formelles sont à peu près les mêmes, leur exploitation dans le système grammatical comporte souvent des différences. On l'a vu pour les noms d'action et le comparatif, notamment. Là où l'osque et l'ombrien se séparent du latin, la divergence intéresse souvent le jeu des alternances et la productivité respective des suffixes.